

d'avocat doublé d'ancien combattant a rendu ses services nécessairement précieux pour le Parlement et pour le pays.

Mais il est un autre motif pour lequel M. Bridges constituait un apport important à la Chambre. Il avait été non seulement député de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, mais Orateur de l'Assemblée de cette province. Pendant qu'il occupait ce poste de confiance, M. Bridges aurait aimé participer à certains débats qui avaient cours à l'Assemblée.

Tout ce qui, dans les affaires publiques, s'inspirait du régionalisme lui déplaisait profondément. Il n'aimait pas que les discussions portent exclusivement sur telle ou telle région du pays et rétrécissent ainsi le champ de vision des membres des assemblées législatives provinciales et du Parlement fédéral. Pour cette raison, il a renoncé à son poste d'Orateur pour participer aux délibérations de l'Assemblée. Il a alors vaillamment exposé un point de vue cher à sa jeunesse et que partagent sans doute les jeunes Canadiens en général, c'est-à-dire qu'on ne saurait attacher trop d'importance à l'idée que le Canada est une nation plutôt qu'une réunion de provinces et que notre pays ne peut avoir de plus noble aspiration que celle d'assurer son unité nationale. Il s'est donc dès lors prononcé effectivement sur le statut du Canada comme nation et il a eu l'occasion de faire de très vigoureux exposés de ses vues, non seulement devant ses commettants dans les assemblées publiques, mais aussi par la suite à la Chambre des communes.

M. Bridges, je le répète, n'a fait partie du cabinet que peu de temps, mais dans ce court intervalle il s'est révélé administrateur de première force. Depuis sa mort, rien ne m'a été plus consolant ni plus touchant que les témoignages qui nous sont venus d'associations de patrons et d'employés d'établissements de pêcheries, de l'Atlantique et du Pacifique, pour nous dire comment, pendant le peu de temps qu'il avait dirigé le ministère des Pêcheries, M. Bridges avait su gagner leur confiance.

Je me souviens très bien de la première fois que j'ai rencontré M. Bridges en 1935. Il prenait alors une part active à la politique, tant fédérale que provinciale; depuis il a toujours été un des dirigeants éminents du Nouveau-Brunswick. Aux élections générales de 1945, il remporta un triomphe réel en se faisant élire dans York-Sunbury, château-fort conservateur depuis nombre d'années. Lorsque l'honorable Larry MacLaren résigna les fonctions de ministre du Revenu national, il était donc naturel de désigner M. Bridges pour lui succéder au ministère,

[Le très hon. Mackenzie King.]

même s'il ne siégeait pas à la Chambre, au Parlement antérieur. La mort l'a fauché prématurément, privant ainsi le Canada d'un de ses jeunes hommes des mieux doués et le Commonwealth des nations britanniques d'un de ses fils les plus loyaux et les plus braves; je suis convaincu que tous les honorables députés partagent cet avis.

Vous voudrez bien, monsieur l'Orateur, offrir à la mère de M. Bridges les profondes condoléances de tous les honorables membres de la Chambre des communes et lui exprimer nos vœux unanimes.

Monsieur l'Orateur, la mort de M. Sinclair me touche profondément, car nous étions du même groupe à l'université de Toronto. Inscrits à l'université en 1891, nous étions parmi les diplômés de 1895. Nous nous sommes alors étroitement liés d'amitié et, depuis cette époque, la vie politique du pays nous a unis davantage. M. Sinclair avait un profond esprit de civisme. Il consacra sa vie au service de sa ville, de sa province et de son pays. Il fut élu maire d'Oshawa à plusieurs reprises. M. Sinclair a longtemps siégé à l'Assemblée législative de l'Ontario. Il y a été pendant plus de 21 ans, je crois; il a dirigé le parti libéral en cette province pendant près de 7 ans et l'opposition, dans ce même milieu, pendant 3 ou 4 ans. Durant tout ce temps, il a rendu de grands services à sa province, voire même au pays tout entier, à l'égard des diverses questions débattues à cette époque.

M. Sinclair était un homme fidèle à ses principes et d'une haute probité.

Bien qu'il n'ait siégé que peu de temps en cette enceinte, où l'état cancelant de sa santé l'a empêché de participer à nos travaux autant qu'il l'eût souhaité, j'affirme sans hésiter que son nom sera toujours profondément vénéré, surtout dans les rangs du parti qu'il dirigeait en Ontario, et que les membres de la Chambre des communes feront honneur à sa mémoire. Monsieur l'Orateur, je vous prie de nouveau de bien vouloir exprimer à Mme Sinclair et à sa fille les condoléances les plus sincères de tous les honorables députés.

M. JOHN BRACKEN (chef de l'opposition): Au nom de mes collègues, je m'unis au premier ministre (M. Mackenzie King) pour rendre hommage aux deux députés qui étaient encore avec nous, lorsque nous nous sommes réunis pour la dernière fois, et qui n'occupent pas leur siège aujourd'hui. De ce côté-ci de la Chambre, nous avons toujours considéré feu M. Bridges comme un ministre très courtois. Nous nous rappelons le bon soldat qu'il fut, l'administrateur industriel de son ministère, le jeune homme à qui s'offrait une brillante carrière et que la mort a ravi trop tôt.